

Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon



ÉCOLE FRANÇAISE XVII^e SÈC.
FRANÇOISE D'AUBIGNE
FUTURE MARQUISE DE
MAINTENON (1635 - 1719)

Françoise d'Aubigné, petite-fille de l'écrivain Agrippa d'Aubigné, est née en prison le 27 ou 28 novembre 1635. Son père Constant d'Aubigné est un voleur, un escroc mais aussi un assassin ; il tue sa première femme sous prétexte d'infidélité et se trouve incarcéré à la prison de Bordeaux où il séduit la fille du Gouverneur de la Prison, Jeanne de Cardhilac. Ils se marient en décembre 1627 et les époux allant de prison en prison, Jeanne met au monde deux garçons, puis Françoise baptisée à Niort.

La famille se sépare et Françoise est confiée à sa tante Mme de Villette. A la mort de Richelieu, en 1642, Constant d'Aubigné est libéré ; privé de toutes ressources, après des mois difficiles, il accepte le Gouvernement de Marie-Galante. La famille part donc aux Antilles où elle mène une existence assez aisée durant cinq années.

A l'automne 1647, les d'Aubigné rentrent en France. Repris par le démon de l'aventure Constant d'Aubigné se dirige vers Lyon et la Provence, mais il décède à Orange. La famille vit dans la misère et les enfants, pieds nus, mendient la nourriture. Mais Jeanne de Cardhilac n'a que peu d'amour maternel pour sa fille et Françoise est de nouveau prise en charge par sa marraine de Niort, Mme de Villette, protestante notoire.

Françoise d'Aubigné passe quelques mois très heureux bien que très disciplinés auprès de sa tante qui l'amène au protestantisme. Son frère, Charles, devient page chez Mme de Neuillant, parente de sa mère et amie de la Reine mère. Mme de Neuillant, outrée de la conversion de celle qu'elle appelle sa filleule, obtient la garde de Françoise. Elle lui mène la vie dure : lui fait garder les oies et les poules, porter des sabots et la confie un moment au dur couvent des Ursulines de Niort. Mme de Neuillant devant regagner Paris, elle confie l'enfant aux Ursulines du Faubourg Saint-Jacques. Là où la force et la violence avaient échoué, la douceur et la persuasion réussissent, une religieuse particulièrement habile et douée d'un sens pédagogique véritable en refait une catholique convaincue.

En 1649, elle quitte le couvent et retrouve sa mère. Elle peut dresser un bilan de ses 14 années : elle a connu la déchéance sociale, la pauvreté, l'irrégularité, elle a éprouvé un sentiment d'abandon profond qui ne la quittera jamais, son instruction très incomplète, a été négligée. Cependant, elle a conscience de sa triste situation et son fort caractère lui donne la volonté de réagir contre l'échec familial.

Sans dot, elle est pratiquement vouée au couvent. Or, elle a pour amie Melle de Saint-Hémant avec qui elle correspond. Melle de Saint-Hémant fait lire

une de ces lettres à Scarron ; il en admire l'esprit et écrit lui-même à Françoise d'Aubigné qu'il se rappelle avoir rencontrée quelques mois plus tôt. Scarron offre d'aider la jeune fille : soit pécuniairement pour entrer au couvent, soit de l'épouser.

A seize ans et demi le 4 avril 1652, Françoise d'Aubigné signe un contrat de mariage avec Paul Scarron âgé de près de 42 ans ; sa mère meurt peu après. Pendant ces huit années, Madame Scarron fait provision pour l'avenir : dans le salon que tient son mari, elle s'initie à la bonne société, se tisse un solide réseau de relations avec les beaux esprits du Marais et trouve dans les conversations où elle finit par exceller, un moyen rapide et efficace de formation. Paul Scarron parfait son instruction en lui conseillant des lectures et ses amis lui communiquent une certaine liberté intellectuelle dont elle a besoin. Enfin la maladie de son mari fait d'elle une femme de sens pratique, qui dirige sa maison et lui laisse peu de place pour le rêve. En outre, son mariage, lui a permis de demeurer dans le « monde ».

Mais le 7 octobre 1660, Paul Scarron décède en ne laissant à sa femme (qui a 25 ans) que des dettes. Françoise d'Aubigné retourne chez les Ursulines de son adolescence.

Bientôt une petite pension de 2000 livres par an, octroyée par Anne d'Autriche (à sa mort en 1666 cette pension sera renouvelée par Louis XIV) et sollicitée par des amis communs, lui donne toute tranquillité. Elle peut alors, fréquenter les hôtels d'Albret (elle a connu le maréchal d'Albret grâce à son mari et s'est liée d'amitié avec la maréchale) et de Richelieu, faire estimer le charme de sa compagnie et apprécier l'esprit de sa conversation.

C'est l'époque où Mme Scarron choisit comme directeur de conscience l'abbé Gobelin, brave homme que les événements finiront par dépasser mais qui dans les premiers temps, cherche à tempérer la passion salonnière de la jeune et brillante veuve. Mme Scarron est devenue charmeuse, souriante, épanouie ; elle côtoie Mme des Ursins, Mme de Lafayette, Mme de Coulanges, Mme de Sévigné, Mme de Montespan... Non seulement elle s'occupe des autres mais elle montre une sollicitude toute spéciale envers les enfants. Cet intérêt constitue un des traits principaux de sa personnalité : partout où elle passe elle s'attache aux enfants, s'inquiète de leur éducation...

C'est donc tout naturellement vers elle que l'on se tourne quand Mme de Montespan (parente du maréchal d'Albret) met au monde les enfants de Louis XIV et que l'on cherche quelqu'un qui pourrait les élever avec discrétion et avec le meilleur cœur. Mme Scarron se charge des cinq premiers enfants du couple :

- en mars 1669, le roi et Mme de Montespan ont une fille qui mourra à l'âge de 3 ans
- 31 mars 1670, naissance du Duc du Maine,

- 20 juin 1672, naissance du Comte du Vexin,
- 1^{er} juin 1673, naissance de Melle de Nantes,
- 1674, naissance de Melle de Tours.

Cependant, c'est au Duc du Maine qu'elle montre le plus d'amour maternel, surtout parce que c'est le plus fragile, il souffre de convulsions et devient boiteux. Deux fois elle part avec lui à Barèges (1675, 1677) dans l'espoir que des bains dans la source pyrénéenne le guérissent.

En 1673, Louis XIV légitime ses enfants nés de sa liaison avec Mme de Montespan. Pour remercier des soins que Mme Scarron a donné à ses enfants, Louis XIV la gratifie de 200 000 livres (initialement 100 000 livres étaient prévues). Elle achète, alors, le 27 décembre 1674 la seigneurie de Maintenon pour 240 000 livres. Mais ce n'est qu'en janvier 1675 que Mme Scarron vient pour la première fois à Maintenon.

L'année 1676, voit les grands travaux commencés au château de Maintenon ; sur ordre du Roi, Le Nôtre y vient quelques jours pour y dessiner les plans du parc : creusement d'un canal et plantation de deux allées sur les rives.

Melle de Blois, sixième enfant de Mme de Montespan et du Roi naît à Maintenon le 4 mai 1677. Pendant toutes ces années, Mme Scarron joue un rôle actif auprès du Roi. On sait par sa correspondance qu'elle se fait l'avocate de la morale, qu'elle travaille à rendre Louis XIV à ses devoirs et à une pratique plus exacte de la religion. Mme Scarron est une prêcheuse qui s'est insinuée dans la familiarité d'un prince : elle le convainc et certainement elle le charme.

Les disputes avec Mme de Montespan sont incessantes. A son retour à la Cour, le Roi nomme Mme Scarron en public « Mme de Maintenon ». Pendant ce temps, en 1678, Charles d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon se marie avec Geneviève Piètre. Ils auront une fille Françoise Charlotte Amable qui épousera en 1698 Adrien Comte d'Ayen et duc de Noailles.

Après une dernière réconciliation entre Louis XIV et Mme de Montespan, naît le 6 juin 1678, le comte de Toulouse. En janvier 1680, Mme de Maintenon est nommée dame d'atours de la Dauphine.

Mme de Maintenon finalise son acquisition en janvier 1679 : elle agrandit sa terre avec les seigneuries de Pierres, Theneuse et du Boisricheux et finit les travaux de rénovation.

Le 30 juillet 1683, la Reine, Marie-Thérèse d'Autriche (1638-1683) meurt à quarante-cinq ans. Mme de Maintenon songe à s'éloigner de la Cour, mais on a décidé pour elle : le Roi a besoin d'une femme, on lui donne Mme de Maintenon.

Leur mariage est célébré dans la nuit du 9 ou 10 octobre. Sa vie se confond désormais avec celle du Roi. Mais ce mariage morganatique ne restera secret que pour le peuple. A la Cour, l'on sait bien ce qu'il en est : le Roi passe une

grande partie de son temps dans les appartements de sa femme, elle prend la place de la défunte reine dans le carrosse royal...

(Différentes dates pour le mariage : selon St Simon et Mme de Caylus : automne 1683, selon les biographes Marcel Langlois, Jean Cordelier : juste une année 1683, selon Choisy et Lavallée : 1684, selon La Beaumelle et le duc de Noailles : 1685, selon Melle D'Aumale et Voltaire : 1686, selon Luynes et Louis Hastier : 1697 ; pour Françoise Chandernagor : octobre 1683 « ce mariage est une transparente énigme »)

Louis XIV nourrit le projet éducatif de Mme de Maintenon et en août 1684 il annonce sa décision de fonder une institution visant à l'éducation de 250 filles de la noblesse pauvre qu'on y accueillerait jusqu'à l'âge de 20 ans. Jules Hardouin-Mansard, chargé des travaux d'édification recommande le site de Saint-Cyr (qui hélas est marécageux : 289 filles sur 3161 qui entrent à Saint-Cyr y meurent) à proximité du château de Versailles. On achète et détruit le château du marquis de Saint-Brisson et le 1er mai 1685, Mansard bâtit ce qui va devenir « la maison et communauté de Saint-Louis de Saint-Cyr ».

La Maison d'Éducation de Saint-Louis à Saint-Cyr ouvre ses portes en août 1686.

Le projet personnel de Mme de Maintenon a évidemment sa source dans son enfance et adolescence. Elle prétend fournir à ces jeunes filles, en qui elle se reconnaît, tout ce qui lui a manqué : la tranquillité matérielle, la régularité affective, la continuité éducative et une instruction solide.

Le projet royal a une tout autre origine. La noblesse et surtout la petite noblesse provinciale a beaucoup souffert : les rentes baissent, les gentilshommes s'enfoncent dans « une pauvreté honteuse ». De plus, la fréquence et la dureté des guerres provoquent la ruine des familles qui ne peuvent plus suffire aux frais d'engagement et laissent de nombreux orphelins. On voit vite à Versailles quel parti tirer d'une institution d'où sortiraient des jeunes filles qui, éduquées dans l'esprit souhaitable, repeuplèrent après leur mariage, le pays de cette multitude de hobereaux fidèles dont la monarchie absolue a tellement besoin.

Le Roi décide lui-même de l'admission de celles que l'on appelle les « Demoiselles ». Les enseignantes ne sont pas des religieuses, elles se font appeler « Madame » et on les connaît sous le nom de « Dames de Saint-Cyr ».

L'infrastructure est avant-gardiste : plusieurs médecins sont attachés à la maison (généraliste, dentiste, chirurgien), les salles d'hospitalisation sont bien équipées, on y trouve une apothicairerie, le trousseau des pensionnaires est simple mais « confortable », la literie est visitée régulièrement, chaque demoiselle a son couvert en argent.

C'est le premier établissement pour l'éducation des jeunes filles qui soit d'État et où la scolarité est gratuite. Rares sont ceux qui, au XVIIIe siècle, se sont

préoccupés de l'éducation des filles. En cela, Mme de Maintenon est novatrice et reste notre contemporaine.

Les pensionnaires sont réparties en quatre classes :

- les rouges, 7 à 10 ans, pouvant correspondre à notre cycle primaire,
- les vertes, 11 à 14 ans, pouvant correspondre à notre cycle collège,
- les jaunes, 15 à 16 ans, pouvant correspondre à notre cycle lycée,
- les bleues, pouvant correspondre à notre cycle supérieur.

Convaincue de la valeur pédagogique du théâtre, en 1688, Mme de Maintenon commande à Racine une pièce vertueuse pour ses « filles ».

Le 26 janvier 1689, *Esther* est représentée pour la première fois à Saint-Cyr ; c'est une tragédie de Racine en 3 actes avec une musique de Jean-Baptiste Moreau (1656-1733, maître de musique de Louis XIV). Le succès est important auprès du Roi et des courtisans ; mais l'affaire déplut rapidement à Mme de Maintenon qui craignait que les Demoiselles de Saint-Cyr deviennent la proie des courtisans et que ce retentissement ne les rende trop « orgueilleuses ». Malgré tout, Mme de Maintenon commande une seconde pièce à Racine, sa dernière, *Athalie*, qui sera représentée en petit comité : le roi et quelques autres personnes triées sur le volet, en février 1691. L'église condamne la représentation d'*Esther* et le manque de discipline qui semble régner à Saint-Cyr. De plus le statut non conventuel de la Maison Royale donne lieu à une incongruité : en effet, les revenus de l'abbaye de Saint-Denis servent à financer une maison séculière.

Mme de Maintenon et Louis XIV admettent que leur tentative de donner à Saint-Cyr une éducation mondaine a échoué. La transformation en couvent fut décidée en septembre 1692 et quelques mois après, les Dames de Saint-Cyr font profession par des vœux solennels et perpétuels.

L'institution fermera ses portes à la Révolution en 1793 ; les biens fonciers deviendront biens nationaux et les biens mobiliers disparaîtront à l'encan.

Versailles au contraire de Maintenon a toujours manqué d'eau. En 1674, on a construit la machine de Marly dont le débit s'avère insuffisant pour alimenter les 14 000 cascades de Versailles (il en reste 607) qui selon la volonté du Roi ne devaient s'arrêter ni de jour, ni de nuit. Louvois surintendant des Bâtiments, mobilise ces géomètres et l'académicien La Hire découvre « que la rivière d'Eure est de 80 pieds plus haut que le réservoir d'eau de la grotte de Versailles », l'on pourrait ainsi faire venir par gravitation des eaux qui alimenteraient le parc et la ville.

Les travaux commencent en avril 1685, sous la direction de La Hire et de Vauban. Ils abîment sérieusement le domaine et pour dédommager son épouse, en

1688, la terre de Maintenon est érigée en marquisat-pairie relevant directement de la Couronne.

Madame de Maintenon fait don du domaine à sa nièce (fille de son frère Charles, née en 1684) Françoise Charlotte Amable d'Aubigné, à l'occasion de son mariage avec Adrien-Maurice duc d'Ayen, fils du duc de Noailles, maréchal de France, en 1698. Mais, elle se réserve l'usufruit du domaine de Maintenon.

Louis XIV meurt le 30 août 1715, Mme de Maintenon se retire à Saint-Cyr jusqu'à sa mort en avril 1719, à l'âge de 84 ans.

«...Le roi lui donna toute sa confiance, la mit au courant de tout, mais il n'accepta jamais son intervention dans les affaires ; les courtisans ne la subissaient qu'extérieurement ; elle se sentit toujours prodigieusement isolée, à côté du trône, et ne cessa de se créer des refuges pour s'écarter de la foule des oisifs et des solliciteurs ; impulsive, spontanée et dominatrice, elle fut contrainte à agir par la voie souterraine. Pour elle tout se réduisait à des questions de personnes... »

In : Madame de Maintenon par Marcel Langlois, Plon, 1932 (SA 3222)



Documents présentés :

- Correspondance de Madame de Maintenon, XVIIIe et XIXe siècles (cf. liste jointe)
- Les Dernières œuvres de Monsieur Scarron, contenant plusieurs lettres amoureuses & galantes, nouvelles histoires... - Paris : chez Michel David, 1700. - 268 p. ; 15 cm (Lepr 141/1)
- Lettre autographe signée de Madame de Maintenon, 22 juillet 1689 (NA 209)
- Lettre manuscrite de Mgr Paul Godet des Marais, évêque de Chartres au Roi Louis XIV au sujet de Madame de Maintenon, 1697 (NA 216)

- « Lettres patentes en forme d'édit accordées à Madame de Maintenon pour la navigation de la rivière d'Eure. - Donné à Fontainebleau au mois d'octobre 1704 » Copie manuscrite du XVIIIe siècle par Maurice Jusselin le 20 décembre 1927 (Juss R 565/3)
- Lettre autographe signée de Madame de Maintenon à M. Delpesch de Mérinville, Marly, 21 janvier 1713 (NA 248)

Sources

- *L'Allée du roi* / Françoise Chandernagor, Julliard, 1995 (B CHA)
- *Maintenon* / Françoise Chandernagor et Georges Poisson, Norma, 2001 (944.511 CHA L)
- *Souvenirs sur Madame de Maintenon, comtesse de Caylus*, Paléo, 2003 (944.033 MAI)
- *La Première institutrice de France, Madame de Maintenon* / Jacques Prévot, 1981 (944.033 MAI)
- *Louis XIV, le roi de gloire* / François Lebrun, Gallimard (944.033 LEB)
- *Chartres dans la seconde moitié du XVIIe siècle* / André Sanfaçon (C 3689)